

 Université de Bretagne Occidentale	Emploi-type Referens : G2A42	Catégorie	Corps
BAP G Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention Famille A Patrimoine immobilier	Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier	A	IGE
Voie d'accès	Concours EXTERNE		
Nombre de postes ouverts	1		
Présentation de l'établissement	L'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est un établissement pluridisciplinaire implanté sur cinq sites géographiques. Il accueille près de 23 000 étudiant.e.s avec le concours de 2 400 personnels enseignants et BIATSS.		
Localisation du poste	Direction du patrimoine / Pôle maintenance		
Missions	<p>Sous l'autorité du Directeur du Service Patrimoine, le (la) responsable du Pôle Maintenance anime et coordonne les activités du Pôle Maintenance.</p> <p>Acteur essentiel dans le bon fonctionnement de la gestion immobilière de l'établissement, il(elle) traite de sujets à enjeux majeurs et est un(-e) interlocuteur(-trice) privilégié(-e) pour le Directeur de la Direction du Patrimoine.</p> <p>Il(elle) sera chargé(-e) d'établir le plan annuel de maintenance et d'engager toutes les actions nécessaires au maintien dans un bon état de fonctionnement et de conservation les éléments du patrimoine bâti et non bâti de l'UBO.</p>		
Activités exercées	<ul style="list-style-type: none"> • Être force de proposition dans la définition de la politique de maintenance de l'établissement • Manager, organiser et coordonner l'ensemble des activités de maintenance et d'exploitation des bâtiments universitaires. • Participer à l'élaboration du budget annuel du pôle maintenance et suivre son exécution (enveloppe annuelle de 800 k€) • Rédiger les dossiers de consultation relatifs aux marchés de fourniture et de prestations de service associées à la maintenance (<i>Cahier des Clauses Techniques Particulières...</i>) • Organiser et coordonner les activités et les travaux de maintenance tous corps d'état avec les moyens internes mais aussi externes (entreprises extérieures) depuis les études jusqu'à la réception • Optimiser la conduite des installations techniques dans un objectif de coût global et d'efficacité énergétique notamment • Planifier, organiser et faire contrôler les opérations de maintenance préventive et curative • Etablir et piloter les indicateurs et les bases de données de gestion de l'activité du pôle maintenance 		

<p>Connaissances et compétences requises</p>	<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des méthodes de planification et d'organisation et plus globalement des techniques de conduite de projet • Maîtrise des techniques d'installation et de maintenance des équipements. • Connaissance des techniques des différents corps de métiers du bâtiment. • Connaissance des règles relatives aux marchés publics. • Connaissance des méthodes d'analyse des coûts et des principes financiers <p>Compétences techniques et opérationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir planifier et respecter des délais. • Savoir gérer un budget. • Savoir passer un marché et suivre son exécution. • Maîtrise des logiciels de bureautique (<i>Word, Excel...</i>) <p>Aptitudes relationnelles et comportementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer les relations avec les différents interlocuteurs. • Avoir un esprit d'équipe • Savoir rendre compte. • Préparer, suivre et contrôler les différentes prestations de maintenance et de travaux. • Avoir un sens de l'analyse ainsi qu'un esprit de synthèse • Avoir un sens de l'innovation, de la créativité et une curiosité intellectuelle
<p>Environnement de travail – conditions d'exercice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le/la chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier Il(elle) est assisté(-e) par un responsable adjoint. • Le Pôle maintenance totalise un effectif de 24 agents répartis dans les domaines de compétence suivants : Electricité, Plomberie- CVC, Aménagements intérieurs, Espaces Verts • Un véhicule de service est mis à disposition. • Une permanence de service est à assurer pendant les périodes de fermeture universitaire. • Le temps de travail hebdomadaire peut être effectué sur 4,5 jours.
<p>Conditions réglementaires pour postuler</p>	<p>Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (Bac+3 ou diplôme équivalent)</p>